

*Les subsides*

une nouvelle perspective. Mais ces volte-face n'ont pas de quoi inspirer confiance.

Je ne dirai jamais assez que le Parlement et les Canadiens en général doivent connaître la politique économique générale du nouveau gouvernement pour pouvoir en discuter comme il le doit. Ceux qui sont d'accord pourront souscrire à cette politique. Ceux qui sont contre pourront s'y opposer. Le secteur privé, le bénévolat, les syndicats et tous les autres groupes de la société pourront se préparer en conséquence. Le gouvernement dispose de 211 députés. Il peut donc pratiquer la politique qui lui plaît quoi que nous en pensions à la Chambre. Nous tâcherons d'influer sur l'opinion publiques au cours des débats, mais nous savons que nous ne réussirons pas souvent à faire accepter notre point de vue.

On peut toujours vérifier, mais il n'y a pas eu grand changement jusqu'ici. Les Canadiens restent dans l'expectative. Que peut-on faire et que doit-on faire pour combattre le chômage? Je répète de nouveau ce que j'entends depuis deux ans un peu partout au Canada. Monsieur le Président, vous me faites signe que mon temps de parole est pratiquement écoulé. Je vais donc abréger.

Un gouvernement ou un Parlement déterminé à passer à l'action une fois qu'il a établi ses priorités peut atteindre ses objectifs s'il est animé de la volonté politique nécessaire. Le gouvernement précédent l'a fait avec son programme des 6 et 5 p. 100. Je n'étais pas d'accord avec lui sur tous les plans, mais nous faisons face à l'époque à une inflation de 12 à 13 p. 100. Le gouvernement a décidé de donner la première place à cette question et il a ramené le taux d'inflation à 6 et 5 p. 100 sur une période de trois ans. C'est ce qui s'est produit. Il a réussi, bien sûr. D'autres facteurs lui ont permis de réussir. Mais il avait fait de l'inflation le principal problème. Ces pourcentages de 6 et 5 p. 100 sont devenu un cri de ralliement. Et le but a été atteint. L'inflation a diminué et elle est toujours à la baisse.

Bref, faisons de même en ce qui concerne le chômage. Appliquons la règle des 6 et 5 p. 100 au chômage. Et mettons toute la volonté politique nécessaire pour réussir. Une telle initiative trouverait énormément d'appuis à la Chambre. Ramenons le chômage à 6 et 5 p. 100 le plus tôt possible.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions et commentaires?

[Français]

L'honorable député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) aimerait poser une question ou faire un commentaire.

**M. Garneau:** Monsieur le Président, je voudrais demander au député s'il croit que la conférence économique de la fin de semaine aurait pu apporter—je sais que le député a eu une expérience ministérielle dans le passé—de meilleurs résultats si le gouvernement avait déposé des hypothèses de solutions, un Livre blanc ou des documents ministériels sur lesquels les congressistes de fin de semaine auraient pu échanger des points de vue et tenter de dégager un consensus. Je rappellerai à l'honorable député que cette expérience avait été vécue en Australie—d'ailleurs, le premier ministre de l'Australie était à

Ottawa—et le gouvernement australien avait déposé, à une conférence de consultations, des documents indiquant l'orientation qu'il voulait donner à ce pays aux points de vue économique et social et cela avait donné des résultats. Mais cette fois-ci, on n'a eu aucun document ministériel. Est-ce qu'il croit que les résultats auraient été meilleurs si le gouvernement avait donné une direction quelconque?

[Traduction]

**M. Allmand:** Oui, monsieur le Président, un document comme celui-là aurait été utile et aurait permis d'obtenir de bien meilleurs résultats, car il aurait aidé les congressistes à concentrer leur attention sur la proposition du gouvernement au lieu de laisser le débat s'éparpiller. Je sais que le gouvernement a demandé aux délégués au sommet économique de discuter du chômage, de la croissance économique, des investissements et des autres problèmes. Cependant, il aurait mieux orienté les discussions et permis d'atteindre les résultats plus concrets s'il avait publié avant le sommet son propre document de travail, un quelconque Livre blanc ou autre chose.

Quand on agit ainsi, on court des risques, car on adopte une position. Je me souviens que le gouvernement précédent avait invité les Canadiens à réfléchir à un certain nombre de propositions, et maintenant les Canadiens continuent de nous associer dans une certaine mesure à ces propositions. J'estime que faire de la politique consiste à adopter des points de vue rigoureux et difficiles. Je sais que les gens vont chahuter le gouvernement, organiser des manifestations et voter contre lui de temps à autre. Cependant, je trouve qu'un tel document aurait donné un sommet plus fructueux.

● (1640)

Le seul point de repère des délégués, c'était l'exposé de novembre dernier du ministre des Finances et sa promesse que le prochain budget irait dans le même sens. Ils avaient une idée de l'orientation du gouvernement. Apparemment, s'il faut en croire les journaux, même s'il y avait divergence d'opinion sur la question de savoir si le gouvernement devait régler en priorité le problème du déficit ou celui du chômage, le ministre des Finances entend continuer dans la voie où il s'était engagé avant le sommet. Il a déclaré qu'il apporterait peut-être à son budget quelques petits changements, mais que son orientation demeurerait essentiellement la même. Nous ignorons au juste ce que ce sera, car nous ne connaissons pas le contenu du budget. S'il va dans le même sens que l'exposé économique de novembre et s'il est aussi dur que le premier ministre l'a laissé entendre lorsqu'il a déclaré que la pilule serait dure à avaler, ce n'est certes pas la bonne façon de procéder.

Il est toujours bon de discuter avec les représentants du monde ouvrier, du secteur privé et des associations bénévoles. Cependant, on aurait pu y parvenir d'une meilleure façon et faire en sorte que des mesures concrètes soient prises avant le mois de mai.